

En Bref

Catégorie de fonds	Actions – Positions acheteur/vendeur
Code de fonds	CCL1701
Commençant le	15 février 2019
Assets	30 431 512 \$
Prix par part	8,68 \$
Frais de gestion	0,45 %
Commission de rendement	15 %
Taux de rendement minimal	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
Niveau de référence de la commission	Perpétuel
Placement minimal - Investisseurs qualifiés	5 000 \$
Placement subséquent	500 \$

Distribution

Revenu - Mensuelle

Gains en capital - Trimestrielles

Gestionnaire de Portefeuille

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn

Objectif

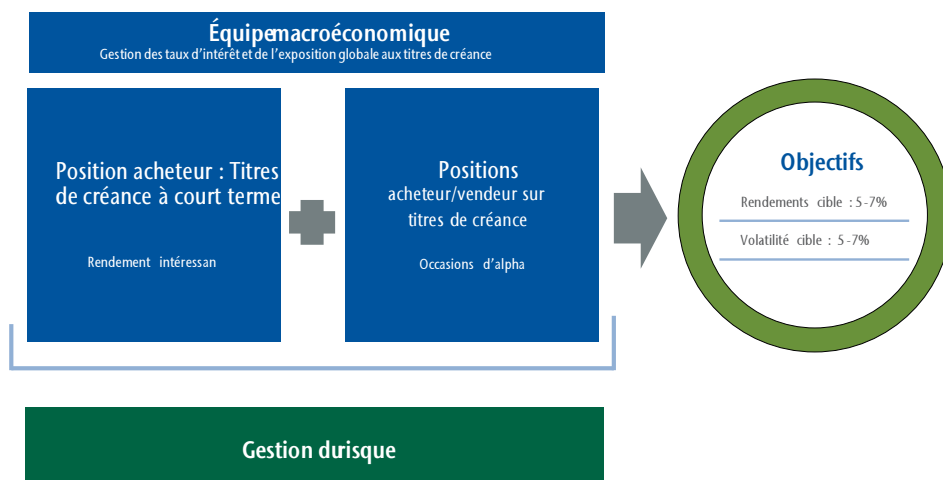
- Une stratégie souple de rendement absolu en titres à revenu fixe et de positions acheteur/vendeur qui vise à réaliser un rendement absolu positif sur un cycle de marché en investissant surtout dans des titres à revenu fixe, de manière opportune.

Caractéristiques Distinctives

- Stratégie de rendement absolu souple
- Plus de sources de valeur ajoutée par rapport aux fonds composés uniquement de positions acheteur
- Importance croissante à mesure que s'atténuent les facteurs positifs sur les marchés obligataires (baisse des taux, resserrement des écarts de crédit)

Rendement du Fonds¹

	Cumul annuel	1 mois	3 mois	6 mois	1 ans	3 ans	Depuis la création
Série F (CCL 1701)	0,43 %	0,43 %	1,18 %	4,04 %	6,25 %	2,46 %	3,11 %
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Rendements année civile	7,36 %	4,72 %	-6,31 %	4,90 %	5,93 %	-	-

Pondérations du Portefeuille**Pour en savoir plus, communiquez avec Fonds Connor, Clark & Lunn Inc. au numéro sans frais 1-888-824-3120.**

1. Les rendements sont calculés après déduction des frais de gestion, des frais de négociation et des frais d'exploitation. La souscription de parts de fonds communs de placement peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement totaux annuels composés historiques. Ils tiennent compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais n'incluent pas les frais d'acquisition, de rachat et de distribution, ni les frais facultatifs ou l'impôt sur le revenu exigibles de tous les porteurs de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le taux de distribution indiqué est une cible qui peut être de temps à autre ajustée par le gestionnaire sans préavis aux porteurs de parts. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.